



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Décision n° 65-2023-12-22-00001  
fixant la liste départementale d'aptitude aux fonctions  
de commissaire enquêteur pour l'année 2024**

**Vu** le code de l'environnement, notamment les articles R.123-34, R.123-41, D.123-35 à D.123.40 ;

**Vu** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

**Vu** le décret n° 2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 65-2023-07-03-0005 du 3 juillet 2023 portant composition de la commission départementale chargée d'établir la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur, modifié ;

**Vu** le relevé de décision de la réunion de la commission départementale du 12 décembre 2023 ;

**DÉCIDE**

La liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur du département des Hautes-Pyrénées, pour l'année 2024 est établie ainsi qu'il suit :

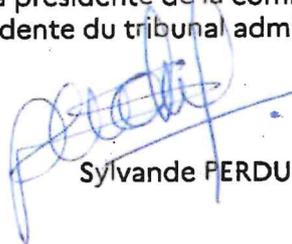
<b>Nom et prénom</b>	<b>Statut</b>
Bénédict CLERY	Retraité de l'ONERA
Richard DAYEZ	Retraité de la gendarmerie
Robert DOMEQ	Cadre de la fonction publique d'État à la retraite
Christian DUBERTRAND	Retraité du secteur privé
Christian FALLIÉRO	Cadre de la fonction publique d'État à la retraite
Sandrine GONNEAU -DELBOSQ	Clerc de commissaire priseur

<b>Nom et prénom</b>	<b>Statut</b>
Didier JARROT	Retraité de la fonction publique d'État
Jacques LEVERT	Chef de service régional de la forêt et du bois (DRAAF) en retraite
Elisabeth SALON	Principale de collège en retraite
Marie THUILLIER	Ingénieure
Jean-José BELTRAN	Retraité de la fonction publique d'État
Claude JAUSAS	Retraité de la fonction publique territoriale
Bernardette CRAVERO	Retraîtée de la fonction publique territoriale

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture et sur le site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées. Elle pourra être consultée à la préfecture des Hautes-Pyrénées (Pôle environnement et procédures publiques) ainsi qu'au greffe du Tribunal administratif de Pau. Elle sera notifiée à chaque commissaire enquêteur.

Fait à Tarbes, le 22 DEC. 2023

La présidente de la commission,  
Vice-présidente du tribunal administratif de Pau,



Sylvande FERDU